

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

AVIS PUBLIC

- ❖ Est, par la présente, donné, par la soussignée secrétaire trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, que, la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon fait un retour à la normal, avec présence du public, pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène.

Donné à Saint-Cléophas-de-Brandon ce 9 ième jour du mois de juillet de l'an deux-mille-vingt.

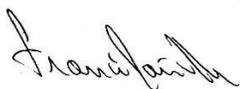


Francine Rainville, directrice générale et secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Francine Rainville, secrétaire trésorière et directrice générale, résidant à Saint-Cléophas-deBrandon, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter de 12h00 le 9 juillet 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 ième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.



Francine Rainville, directrice générale et secrétaire trésorière